

# Une question de confiance

Dans le secteur des échanges électroniques, la sécurité par l'authentification est primordiale. LuxTrust SA est à la pointe de la technologie en la matière.



Photo: zineb wilhelm

Les administrateurs délégués de LuxTrust SA, Pierre Zimmer et Raymond Faber, voient en leur société un élément clé pour améliorer l'attractivité du site Luxembourg et la venue d'entreprises étrangères.

LuxTrust SA a été fondée en novembre 2005, en tant que partenariat entre le gouvernement et le secteur privé. Les administrateurs délégués, Raymond Faber et Pierre Zimmer, en expliquent les priorités.

D'emblée, Raymond Faber tient à remettre les pendules à l'heure : «LuxTrust n'est pas seulement synonyme de signature électronique, c'est aussi et peut-être surtout synonyme de procédures d'authentification».

En effet, pour instaurer un climat de confiance entre tous les acteurs concernés en matière d'e-commerce, d'e-banking et d'e-government, les échanges de données doivent pouvoir se faire en toute sécurité et les donneurs d'ordre, ainsi que les destinataires

doivent pouvoir être authentifiés de façon formelle et irréfutable.

C'est la condition pour que la volonté du gouvernement, le ministre de l'Économie, Jeannot Krecké en tête, d'inciter davantage d'entreprises luxembourgeoises à se lancer dans le commerce électronique et de simplifier les relations entre les entreprises et les citoyens avec les administrations, puisse se traduire dans la réalité.

Mais il s'agit aussi d'accroître sensiblement l'attractivité du site Luxembourg pour les entreprises étrangères à venir s'y installer.

«Dès la création de LuxTrust, nous avons constaté un intérêt énorme à l'étranger», explique Raymond Faber.

«Ce sont des outils, que des entreprises étrangères attendaient pour prendre leur décision de venir s'installer au Gran-

d-Duché. L'absence de cette notion de tiers de confiance est en train d'être palliée par la création de LuxTrust en tant qu'autorité de certification. D'autant plus que nos produits répondent aux standards internationaux», ajoute Pierre Zimmer.

## Des solutions pour les professionnels et les privés

Dans la pratique, c'est le consortium U-Trust formé des sociétés Cetrel, Clearstream, Hitec et eBRC, qui met en place pour le compte de LuxTrust SA l'infrastructure à clé publique nécessaire à l'authentification, après avoir remporté le marché public du 27 juin dernier.

Pour l'instant, les priorités de LuxTrust concernent le développement d'applications destinées

au secteur professionnel, notamment avec des cartes à puce hautement sécurisées permettant d'identifier les utilisateurs et de signer électroniquement.

La solution des certificats signing server est quant à elle plutôt destinée au grand public. La clé privée de l'utilisateur est conservée sur un serveur sécurisé et son accès est garanti, par exemple, à l'aide d'un porte-clés qui génère des codes d'accès changeant toutes les 30 secondes. La mobilité des utilisateurs et la sécurité maximale sont ainsi garanties.

Il est également possible de recevoir son code d'accès, unique pour chaque transaction, par le biais de SMS, envoyés directement sur le téléphone portable de l'utilisateur. Il s'agit là d'une solution qui devrait plaire particulièrement aux plus jeunes.